

**PROCÈS VERBAL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 28 MARS 2024
Salle des fêtes de Jujurieux à 18h30**

L'an Deux Mille Vingt-Quatre, le jeudi 28 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en salle des fêtes de Jujurieux, après convocation légale du 22 mars 2024, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Pierre BELY, Dominique BOUCHON, Jean-Michel BOULME, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Jean-Claude DURUAL, Myriam FANGET, Laure MARTIN, Catherine MAST, Alain POIZAT, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Marc CHAVENT, Dominique GABASIO, Geneviève GOYFFON, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER, Séverine PETIT, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Isabelle DELPLACE, Frédéric DUMOLARD, Anthony PERNETTE, Eloi PONS

Pouvoir(s) : Dominique GABASIO pouvoir à Jean-Claude DURUAL, Geneviève GOYFFON pouvoir à Aimée BADIER, David MUGNIER pouvoir à Christian BATAILLY, Patricia ZOPPI pouvoir à Catherine MAST

Secrétaire de séance : Christian BATAILLY

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

24 présents titulaires - 28 votants

Ordre du jour de la séance

C-2024-011 Modification du nombre de vice-présidences

C-2024-012 Élection du président de séance pour le vote du CA 2023 du budget principal et des budgets annexes

C-2024-013 Approbation du compte de gestion 2023 - Budget Principal

C-2024-014 Approbation du compte de gestion 2023 - Budget Annexe SERP

C-2024-015 Approbation du compte de gestion 2023 - Budget Annexe SPANC

C-2024-016 Approbation du compte de gestion 2023 - Budget annexe ZA Jujurieux

C-2024-017 Approbation du compte de gestion 2023- Budget annexe ZA Niveau 2

C-2024-018 Approbation du compte administratif 2023 - Budget Principal

C-2024-019 Approbation du compte administratif 2023 - Budget annexe SERP

C-2024-020 Approbation du compte administratif 2023 - Budget annexe SPANC

C-2024-021 Approbation du compte administratif 2023 - Budget annexe ZA Jujurieux

C-2024-022 Approbation du compte administratif 2023 - Budget annexe ZA Niveau 2

C-2024-023 Affectation de résultats 2023 au budget primitif 2024 - Budget Principal

C-2024-024 Affectation de résultats 2023 au budget primitif 2024 - Budget annexe SPANC

C-2024-025 Affectation de résultats 2023 au budget primitif 2024 - Budget annexe ZA Jujurieux

C-2024-026 Affectation de résultats 2023 au budget primitif 2024 - Budget annexe ZA Niveau 2

C-2024-027 Clôture du Budget annexe SERP au 31 décembre 2023 et affectation des résultats 2023 au budget primitif principal 2024

C-2024-028 Approbation du budget primitif 2024 - Budget Principal

C-2024-029 Approbation du budget primitif 2024 - Budget annexe SPANC

C-2024-030 Approbation du budget primitif 2024 - Budget annexe ZA Jujurieux

C-2024-031 Approbation du budget primitif 2024 - Budget annexe ZA Niveau 2

C-2024-032 Attribution de subventions 2024

C-2024-033 Fixation du taux de la TEOM 2024

C-2024-034 Fixation du produit GEMAPI 2024

C-2024-035 Fixation des taux d'imposition 2024

C-2024-036 Budget annexe ZA Ecosphère - Transfert des dépenses recettes au Budget Principal

C-2024-037 Demande de subvention Fonds vert - Rénovation énergétique et confort d'été de l'accueil de loisirs Au Pays des Za'mi de Jujurieux

C-2024-038 Mise en place de la prime de pouvoir d'achat

C-2024-039 Ecosphère proximité Jujurieux - Vente des lots 4 et 5

Vérification du quorum et élection d'un secrétaire de séance.

La vérification du quorum est faite et il est constaté qu'il est atteint avec 24 personnes présentes sur 37 membres.

Le secrétaire de séance est Christian BATAILLY.

Validation du compte-rendu des Conseils du 1er et 22 février 2024.

Les membres du Conseil Communautaire valident les comptes-rendus.

Présentation des décisions prises dans le cadre des délégations.

Conformément aux l'articles L. 5211-10 ; L. 5211-5-1 ; L. 5211-2 et L. 2122-17 du code général des collectivités territoriales, et en vertu de la délégation de compétence conférée par le Conseil Communautaire en date du 29 septembre 2022, il est rendu compte des décisions prises par le Président et le Bureau Communautaire :

N°	Date	Objet	Commentaire
D-2024-03	15/02/2024	Demande de fonds vert-Développement du co-voiturage	Afin de poursuivre le travail engagé, le fonds vert dispose d'une enveloppe dédiée au développement du covoiturage. Une subvention de 129 509 euros est demandée à la Préfecture de l'Ain.
D-2024-04	28/03/2024	Attribution de l'accord cadre de maîtrise d'œuvre pour les travaux les travaux d'entretien, réparation et modernisation des voies communautaires, y compris réfection et réalisation de murs de soutènement	Quatre bureaux d'études ont remis une offre dématérialisée dans les délais impartis : SAS JDDBE à Besançon, AINTEGRA à Montagnat, SARL ARCHIGRAPH à Varambon et VINCENT DESVIGNES INGENIERIE à Saint-Etienne. Attribution du marché au bureau d'études AINTEGRA
D-2024-05	28/03/2024	Attribution du Marché de travaux pour l'extension de la ZA au lieu-dit " Grand champ " et Création d'une voirie de desserte et ces réseaux à Jujurieux	Les trois entreprises suivantes ont remis une offre dématérialisée dans les délais impartis : BRUNET T.P, VINCENT T.P et SOCATRA T.P. Le marché de maîtrise de travaux pour l'extension de la ZA au lieu-dit " Grand champ " et Création d'une voirie de desserte et ces réseaux à Jujurieux à l'entreprise SOCATRA pour un montant de 344 426 euros HT.

Le Président invite Anne BOLLACHE, Maire de Jujurieux à dire quelques mots :

Anne BOLLACHE souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans l'assemblée.

Elle dit quelques mots concernant la commune de Jujurieux. Elle fait part de l'accroissement de la population avec près de 200 nouveaux habitants. La répartition géographique se fait sur 11 hameaux de tailles différentes, mais il y a également un bourg central avec un réseau d'eau bien établi.

Malgré l'augmentation de la population et les défis associés, il est souligné que cette croissance a été prévue et anticipée. Quand bien même, la commune aura besoin du soutien financier du Département.

➤ **Intervention de Jean DEGUERRY, Président du Conseil Départemental de l'Ain**

Le Président du Département salue et remercie les personnes présentes à la réunion, et exprime sa gratitude pour l'invitation et l'opportunité d'échanger.

Son discours met en avant l'importance des relations communautaires, de l'engagement des élus sur le terrain pour œuvrer à l'intérêt général et de la solidarité entre les collectivités pour faire face aux défis politiques et financiers actuels.

Il rappelle le rôle crucial des départements dans la fourniture de services sociaux et leur potentiel de développement économique et de promotion territoriale.

Il souligne les difficultés financières futures des communes en raison de diverses obligations réglementaires telles que le décret tertiaire, les rénovations énergétiques, etc. et des dotations moins élevées du Département. Ces obligations imposent des contraintes supplémentaires aux communes, qui doivent désormais prioriser leurs dépenses. Ceci peut avoir pour conséquence de limiter le développement local en obligeant les collectivités à se concentrer sur les dépenses obligatoires plutôt que sur les projets de développement souhaités.

➤ **Présentation de l'activité des services : rétrospective 2023 (les vidéos sont mis en ligne sur le site internet de la communauté de communes)**

➤ **Présentation de Anne-Sophie SECONDI sur la saison touristique 2023 (cf. document joint)**

➤ **Intervention de Nicolas BEAUJART, Conseiller Aux Décideurs Locaux (CDL)**

Le Président laisse ensuite la parole au nouveau Conseiller Aux Décideurs Locaux (CDL) Nicolas BEAUJART, Madame PERALDI ayant pris sa retraite, afin qu'il se présente aux élus présents dans l'assemblée.

Ce dernier en profite pour distribuer un courrier du directeur des finances publiques avec un livret aux maires sur le compte financier unique et les informe qu'un courrier suffira, inutile de prendre une délibération.

Il ajoute également un point de vigilance sur la maîtrise des risques comptables et financiers (faire attention aux faux virements et aux piratages de messagerie.)

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Rapporteur : Thierry DUPUIS

MODIFICATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENCES

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 septembre 2019 constatant à trente-sept le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de la CCRAPC et leur répartition par commune membre ;
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L 5211-10 ;

Considérant que le nombre de vice-présidences est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant soit huit Vice présidences, ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidences ;

Lors du Conseil Communautaire du 28 janvier 2021, les conseillers communautaires avaient fixé le nombre de vice-présidences à sept.

Le Président propose que soit ramené le nombre de vice-présidences à six à la suite de la démission de Monsieur Jean-Marc JEANDEMANGE.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

MODIFIE à l'unanimité le nombre de vice-présidences à six.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DU CA 2023 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

En vertu de l'article L2121-14 du CGCT, il est rappelé que le Président ne peut prendre part au vote des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes et qu'il convient donc d'élire à cet égard un président de séance.

Le Président Thierry DUPUIS assiste aux discussions mais s'est retiré au moment du vote.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DESIGNE à l'unanimité Béatrice DE VECCHI Présidente de séance pour le vote du CA 2023 du budget principal et des budgets annexes.

FINANCES-FISCALITE

Rapporteurs : Thierry DUPUIS et Marylène BLACHE, responsable du pôle Ressources Finances-Ressources (cf. document joint)

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Après avoir constaté que les écritures du compte de gestion 2023 du Budget PRINCIPAL du comptable public sont conformes à celles du compte administratif de ce même exercice ;

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du budget principal de l'exercice 2023
présenté par le comptable public.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 - BUDGET ANNEXE SERP

Après avoir constaté que les écritures du compte de gestion 2023 du budget annexe SERP du comptable public sont conformes à celles du compte administratif de ce même exercice ;

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du budget annexe SERP de l'exercice 2023
présenté par le comptable public.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 - BUDGET ANNEXE SPANC

Après avoir constaté que les écritures du compte de gestion 2023 du budget annexe SPANC du comptable public sont conformes à celles du compte administratif de ce même exercice ;

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du budget annexe SPANC de l'exercice 2023
présenté par le comptable public.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 - BUDGET ANNEXE ZA JIJURIEUX

Après avoir constaté que les écritures du compte de gestion 2023 du budget annexe ZA Jujurieux du comptable public sont conformes à celles du compte administratif de ce même exercice ;

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du budget annexe ZA Jujurieux de l'exercice
2023 présenté par le comptable public.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023- BUDGET ANNEXE ZA NIVEAU 2

Après avoir constaté que les écritures du compte de gestion 2023 du Budget annexe ZA Niveau 2 du comptable public sont conformes à celles du compte administratif de ce même exercice ;

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du budget annexe ZA Niveau 2 de l'exercice
2023 présenté par le comptable public.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Le Président présente les résultats de l'exercice 2023 qui se résument comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés		724 498.13	22 782.08	
Opérations de l'exercice	10 054 294.02	10 862 697.91	2 530 892.24	860 396.59
TOTAUX	10 054 294.02	11 587 196.04	2 553 674.32	860 396.59
Résultats de l'exercice		1 532 902.02	1 693 277.73	
Restes à réaliser			365 719.06	31 350.50
Résultats de clôture		1 532 902.02	2 027 646.29	

Après cette présentation, Monsieur le Président quitte la salle de délibération et ne prend pas part au vote qui suit.

Sous la présidence de Madame Béatrice DE VECCHI, élue Présidente de séance, le Conseil Communautaire :

- 1° donne acte de la présentation faite du compte administratif ;
- 2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE SERP

Le Président présente les résultats de l'exercice 2023 qui se résument comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés	76 577.36			51 020.00
Opérations de l'exercice	1 401 511.41	1 530 333.66	59 415.30	1 365 878.00
TOTAUX	1 478 088.77	1 530 333.66	59 415.30	1 416 898.00
Résultats de l'exercice		52 244.89		1 357 482.70
Restes à réaliser				
Résultats de clôture		52 244.89		1 357 482.70

Après cette présentation, Monsieur le Président quitte la salle de délibération et ne prend pas part au vote qui suit.

Sous la présidence de Madame Béatrice DE VECCHI, élue Présidente de séance, le Conseil Communautaire :

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif ;

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE SPANC

Le Président présente les résultats de l'exercice 2023 qui se résument comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés	56 343.21			
Opérations de l'exercice	60 323.82	111 042.21		
TOTAUX	116 667.03	111 042.21		
Résultats de l'exercice	5 624.82			
Restes à réaliser				
Résultats de clôture	5 624.82			

Après cette présentation, Monsieur le Président quitte la salle de délibération et ne prend pas part au vote qui suit.

Sous la présidence de Madame Béatrice DE VECCHI, élue Présidente de séance, le Conseil Communautaire :

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif ;

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ZA JIJURIEUX

Le Président présente les résultats de l'exercice 2023 qui se résument comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés				24 470.21
Opérations de l'exercice	236 379.56	333 951.36	236 147.92	107 130.43

TOTAUX	236 379.56	333 951.36	236 147.92	131 600.64
Résultats de l'exercice		97 571.80	104 547.28	
Restes à réaliser				
Résultats de clôture		97 571.80	104 547.28	

Après cette présentation, Monsieur le Président quitte la salle de délibération et ne prend pas part au vote qui suit.

Sous la présidence de Madame Béatrice DE VECCHI, élue Présidente de séance, le Conseil Communautaire :

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif ;

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ZA NIVEAU 2

Le Président présente les résultats de l'exercice 2023 qui se résument comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés		4 023 485.27	3 257 543.67	
Opérations de l'exercice	4 611 996.94	4 566 534.22	4 863 794.23	4 567 887.36
TOTAUX	4 611 996.94	8 590 019.49	8 121 337.90	4 567 887.36
Résultats de l'exercice		3 978 022.55	3 553 450.54	
Restes à réaliser				
Résultats de clôture		3 978 022.55	3 553 450.54	

Après cette présentation, Monsieur le Président quitte la salle de délibération et ne prend pas part au vote qui suit.

Sous la présidence de Madame Béatrice DE VECCHI, élue Présidente de séance, le Conseil Communautaire :

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif ;

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

REPRISE DES RESULTATS DU BA SERP ET AFFECTATION DES RESULTATS 2023 AU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET PRINCIPAL

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la reprise des résultats du budget annexe SERP, clos au 31/12/2023,

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exercice comme suit (Résultats SERP inclus) :

- 335 795.03 euros en dépenses au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté),
- 670 163.59 euros en recette au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés - section d'investissement),
- 914 983.32 euros en recettes au compte 002 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

AFFECTATION DE RESULTATS 2023 AU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE SPANC

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exercice comme suit :

- 5 624.82 euros en dépenses au compte 002 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

AFFECTATION DE RESULTATS 2023 AU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE ZA JUJURIEUX

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exercice comme suit :

- 104 547.28 euros en dépenses au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).
- 97 571.80 euros en recettes au compte 002 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

AFFECTATION DE RESULTATS 2023 AU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE ZA NIVEAU 2

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exercice comme suit :

- 3 553 450.54 euros en dépenses au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté),
- 3 978 022.55 euros en recettes au compte 002 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

CLOTURE DU BUDGET ANNEXE SERP AU 31 DECEMBRE 2023 ET AFFECTATION DES RESULTATS 2023 AU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2024

Le Président rappelle au Conseil Communautaire la vente du bâtiment SERP à la société HT IMMO le 28 septembre 2023. Compte tenu de cette cession, il convient de clore le budget annexe SERP au 31 décembre 2023.

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

ACCEPTTE à l'unanimité la clôture du budget annexe SERP au 31 décembre 2023 (n°39002),

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exercice comme suit :

- 1 357 482.70 euros en recettes au compte 001 du budget principal 2024 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).
- 52 244.89 euros en recettes au compte 002 du budget principal 2024 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET PRINCIPAL

Le Président présente le budget primitif 2024 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	11 896 900.32	11 896 900.32
Investissement	3 699 763.76	3 699 763.76

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité le budget primitif 2024 du budget principal.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE SPANC

Le Président présente le budget primitif 2024 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	63 289.82	63 289.82

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2024 du budget annexe SPANC.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE ZA JUJURIEUX

Le Président présente le budget primitif 2024 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	828 860.09	1 036 178.81
Investissement	786 014.29	786 014.29

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2024 du budget annexe ZA Jujurieux.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE ZA NIVEAU 2

Le Président présente le budget primitif 2024 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 653 809.80	4 653 809.80
Investissement	4 608 345.65	4 608 345.65

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2024 du budget annexe ZA Niveau 2.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2024

Il est proposé d'attribuer les subventions suivantes dont les crédits ont été prévus au budget 2024.

ORGANISME	ANNEE 2024
USEP	2 500,00
UNSS	2 000,00
Collège Pont d'Ain	5 000,00
Collège Poncin	5 000,00
Ecole Musique Les 3 rivières	11 000,00
ADIL	1 500,00
GDS Lutte Frelon Asiatique	5 280,00
SEMA - Sté d'Economie Montagnarde de l'Ain	566,00
De Ferme en Ferme / AFOG01	500,00
GIP	259 140,00
Le Cocon	100 000,00
Saint Jean Evènements	3 000,00
Proposition BP	395 486,00

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité d'attribuer les subventions ci-dessus pour 2024.

FIXATION DU TAUX DE LA TEOM 2024

Les 2 zones du territoire qui disposent maintenant du même service sont depuis 2023 soumises au même taux de TEOM.

Il est proposé de reconduire les taux actuels :

- Zone 1 : 13.50%
- Zone 2 : 13.50%

Pour un produit fiscal attendu de :

- Zone 1 : 1 783 794€
- Zone 2 : 505 428€

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité de reconduire les taux actuels de TEOM pour 2024 suivants.

FIXATION DU PRODUIT GEMAPI 2024

Vu l'article 1530 bis du Code général des impôts ;
Vu la délibération n°2018_069 du 6 septembre 2018 par laquelle a été instaurée la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ;

La taxe GEMAPI a été instituée pour financer les dépenses relevant de la compétence GEMAPI déléguée au SR3A.

Considérant que 90% des activités du syndicat relèvent stricto sensu de la compétence GEMAPI, et que la contribution au SR3A s'élève pour 2024 à 126 530€,

La somme appelée au niveau de la taxe GEMAPI pour la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon s'élève à 113 877€ (90% de la contribution) soit environ 7.29€ par habitant DGF (population 2023 : 15 621).

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité d'arrêter le produit de la taxe 2024 pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 113 877€,
CHARGE à l'unanimité le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2024

Vu le Code Général des impôts, et notamment ses articles 1379 0-Bis, 1609 nonies C, 1636 B sexies et 1636 B decies et 1638-0 Bis ;

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de reconduire les taux actuels pour la CFE, les taxes sur le foncier bâti, non bâti et la taxe d'habitation additionnelle (sur les résidences secondaires) :

- **Cotisation Foncière des Entreprises : 23,14%,**
- **Taxe sur le foncier bâti : 1,50%,**
- **Taxe sur le foncier non bâti : 2,08%,**
- **Taxe d'habitation additionnelle : 6,72%.**

BUDGET ANNEXE ZA NIV2 (N°39004) - TRANSFERT DES DEPENSES ET RECETTES AU BUDGET PRINCIPAL

Au budget annexe ZA niveau 2, sur l'exercice 2024, seules les écritures suivantes vont être réalisées :

- Cession des terrains au groupement Semcoda-Brunet : 2€,
- Reprise des terrains non aménageables par le budget principal : 101 048.71€,
- Reprise des coûts d'aménagement du rond-point et d'installation de la fibre optique : 205 995.96€,
- Reprise des emprunts au budget principal : 1 054 895.11€,
- Encaissement d'une subvention du Budget Principal : 323 276.99€
- Ainsi qu'une écriture corrective en raison d'un moins-perçu sur un rattachement de subvention de l'exercice précédent : 45 464.15€

Les travaux d'aménagement de la ZA Ecosphere Innovation étant terminés, les dépenses et recettes liées au fonctionnement de cette zone, les marchés publics en cours, les emprunts contractés pour sa réalisation et les soldes liés au traité de concession du 19/12/2017 seront pris en charge par le budget principal à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le budget annexe ZA Ecosphère sera clôturé au 31/12/2024.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de transférer les dépenses et recettes liées au fonctionnement de la zone écosphère, les marchés publics en cours, les emprunts contractés pour sa réalisation et les soldes liés au traité de concession du 19/12/2017 vers le budget principal à compter du 1^{er} janvier 2024.

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT - RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS LOCAUX : RENOVATION ENERGETIQUE ET CONFORT D'ETE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS AU PAYS DES ZA'MI DE JUJURIEUX

Le dispositif créé en 2023 et porté par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « Fonds vert », aide les collectivités à renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie.

Les travaux de rénovation énergétique et confort d'été de l'accueil de loisirs (48 K€) peuvent être subventionnés. En effet, le bâtiment est exposé plein Ouest et ne dispose d'aucune protection solaire, c'est pourquoi l'achat d'équipements s'avère indispensable pour contrer les fortes chaleurs estivales.

Afin de solliciter cette subvention, il convient de déposer un dossier de demande de subvention à l'Etat et valider le plan de financement ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL						
Dépenses			Recettes			
Nature des dépenses	Montant (HT)	Montant (TTC)	Nature des recettes	Montant (HT)	% TVA	Montant (TTC)
Isolation des combles	4 320,00 €	5 184,00 €	Fonds vert : 30%	14 326,26 €	0%	14 326,26 €
			Autofinancement	27 856,61 €	20%	33 427,93 €
Brises soleil orientable et pose	10 838,19 €	13 005,83 €				
Lambrequins (cache bloc moteur BSO)	2 247,75 €	2 697,30 €				
Porte entrée et pose	6 232,78 €	7 479,34 €				
Intervention électricien	1 377,04 €	1 652,45 €				
Installation système de climatisation	12 290,00 €	14 748,00 €				
Fournitures et pose de films solaires	2 489,40 €	2 987,28 €				
TOTAL	39 795,16 €	47 754,19 €	TOTAL	42 182,87 €		47 754,19 €

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

VALIDE à l'unanimité le plan de financement présenté ci-dessus,

AUTORISE le Président à solliciter le montant réservé et à déposer un dossier de demande de subvention à l'Etat,

AUTORISE le Président à signer tout document s'y afférant.

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Béatrice DE VECCHI

MISE EN PLACE DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat ;

Vu le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale ;
Vu l'avis préalable du Comité Social Territorial en date du 09 février 2024 ;

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire :

Les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics peuvent instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics de la fonction publique territoriale. Elle vise à soutenir le pouvoir d'achat des agents publics percevant une rémunération annuelle brute inférieure ou égale à 39 000€.

Pour être éligibles à la prime, les agents doivent :

- avoir été nommés ou recrutés par un employeur public à une date d'effet antérieure au 1er janvier 2023 ;
- être employés et rémunérés par un employeur public au 30 juin 2023 ;
- avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros sur la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, sachant que la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) et la rémunération issue des heures supplémentaires défiscalisées ne sont pas à prendre en compte.

La prime prévue est versée par :

- l'employeur public qui emploie et rémunère l'agent au 30 juin 2023 ;
- chaque employeur public, lorsque plusieurs employeurs publics emploient et rémunèrent l'agent au 30 juin 2023.

L'organe délibérant de la collectivité détermine le montant de la prime, sans toutefois pouvoir dépasser des plafonds, fixés en fonction d'un barème identique à celui qui s'applique à l'État et aux employeurs hospitaliers (article 5 du décret n°2023-1006 du 31/10/2023).

Cette prime est cumulable avec toutes primes et indemnités perçues par l'agent.

Lorsque l'agent n'a pas été employé et rémunéré pendant la totalité de la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, le montant de la rémunération brute est divisé par le nombre de mois rémunérés sur cette même période puis multiplié par douze pour déterminer la rémunération brute.

Lorsque plusieurs employeurs publics ont successivement employé et rémunéré l'agent au cours de la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, la rémunération prise en compte est celle versée par la collectivité, l'établissement qui emploie et rémunère l'agent au 30 juin 2023, corrigée pour correspondre à une année pleine.

Lorsque plusieurs employeurs publics emploient et rémunèrent simultanément l'agent au 30 juin 2023, la rémunération prise en compte est celle versée par chaque collectivité, établissement, corrigée pour correspondre à une année pleine.

La prime peut être versée en une ou plusieurs fractions avant le 30 juin 2024.

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

DECIDE

Article 1 : La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle sera versée aux agents qui remplissent les conditions réglementaires selon le barème suivant :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant de la prime de pouvoir d'achat (à préciser dans la limite des plafonds fixés par le décret)
Inférieure ou égale à 23 700 €	300 € (dans la limite de 800 €)
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	0 € (dans la limite de 700 €)
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	0 € (dans la limite de 600 €)
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	0 € (dans la limite de 500 €)
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	0 € (dans la limite de 400 €)
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	0 € (dans la limite de 350 €)
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	0 € (dans la limite de 300 €)

Article 2 : Cette prime de pouvoir d'achat est versée une seule fois avant le 30 juin 2024. Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

Article 3 : Le montant de la prime ne sera pas proratisé selon la quotité de travail pour les agents publics mais sera attribué dans la limite des plafonds prévus pour chaque niveau de rémunération par le Décret (hors cas spécifique des agents multi-employeurs recrutés en TNC pour qui la proratisation de la prime selon le temps de travail est obligatoire).

Article 4 : Le montant de la prime sera proratisé selon la durée de l'emploi sur la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

Article 5 : L'attribution de la prime exceptionnelle à chaque agent fait l'objet d'un arrêté individuel conformément aux modalités d'attribution définies par la présente délibération.

URBANISME

Rapporteur : Thierry DUPUIS

ECOSPHERE PROXIMITE JUJURIEUX - VENTE DES LOTS 4 ET 5

Vu les délibérations 2017_125 du 9 novembre 2017, puis 2021_098 du 23 septembre 2021 et C-2022-042 du 17 mars 2022, fixant le prix de vente des lots d'Ecosphère Proximité Jujurieux à 35 € HT/m², en cohérence avec l'avis des Domaines ;

Vu la délibération C-2023-041 du 6 juillet 2023 fixant le prix de vente des lots d'Ecosphère Proximité Jujurieux à 38,50 € HT/m², en cohérence avec l'avis des Domaines ;

Vu la délibération C-2022-091 du 15 décembre 2022 portant sur la vente du lot 4 de la ZA Jujurieux ;

Vu la délibération C-2023-055 du 21 septembre 2023 fixant le prix de vente des lots d'Ecosphère Proximité Jujurieux à 42 € HT/m², en cohérence avec l'avis des Domaines ;

Une nouvelle demande de lots a été transmise à la Communauté de Communes, il s'agit du lot 4, d'une surface de 1 566 m², et du lot 5, d'une surface de 1 990 m², pour le même acquéreur.

Les acheteurs associés sont Michaël Charvaz garagiste, Johan Galoin charpentier, Lucas Damaggio assureur qui feront porter l'achat par la société SCI JLM Investissement.

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment, d'environ 1900 m² avec des panneaux photovoltaïques sur le toit.

Il sera composé de 7 box :

- 1 box pour M. Charvaz pour son écurie de compétition voiture,
- 2 box pour l'entreprise Galoin (charpente bois),
- 4 box de 250 m² en location.

Il est proposé de délibérer pour vendre ces lots 4 et 5 à la société SCI JLM Investissement représentée par M. Charvaz, M. Galoin et M. Damaggio, au prix de de 42 € HT / m², conformément à l'avis des Domaines, du 11 juillet 2023.

Actuellement, les terrains ne sont plus exploités par un agriculteur. Cette vente n'entraînera donc pas de frais supplémentaires d'éviction agricole.

La Communauté de Communes garantit la disponibilité des réseaux à l'entrée du lot et prend en charge une entrée stabilisée ainsi que le linéaire de grillage coté route afin d'avoir une harmonie sur toute la zone.

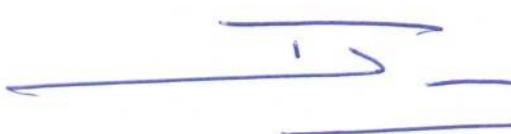
**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,**

**DECIDE à l'unanimité l'aliénation des lots 4 et 5 de la ZA Jujurieux désignés ci-dessus,
AUTORISE le Président à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de ces lots par vente de gré à gré, dite amiable, dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Communautaire est levée à 21h42.

Le secrétaire de séance,
Christian BATAILLY

Le Président,
Thierry DUPUIS



- Les délibérations de la présente séance seront consultables au siège de la Communauté de Communes, Rives de l'Ain - Pays du Cerdon, après transmission en Préfecture.



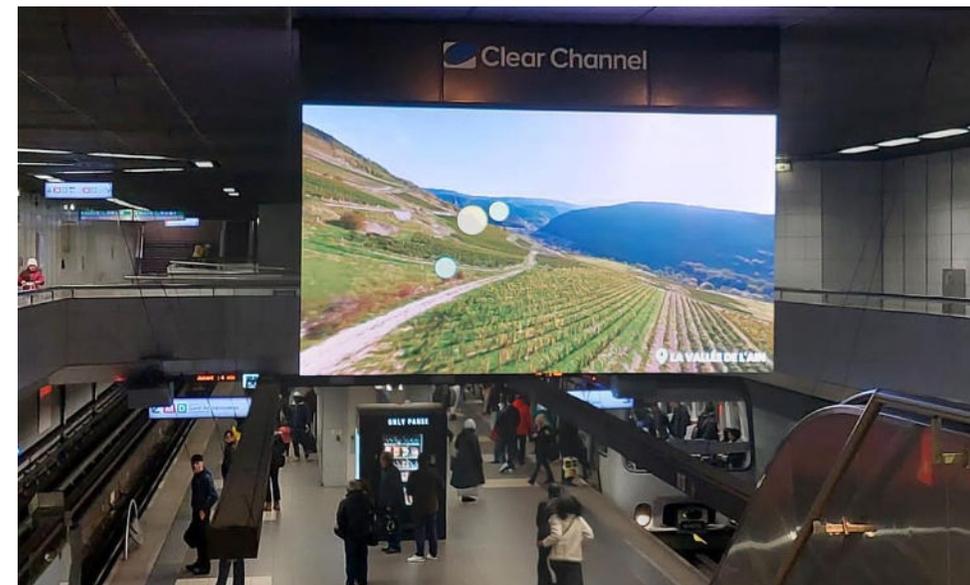
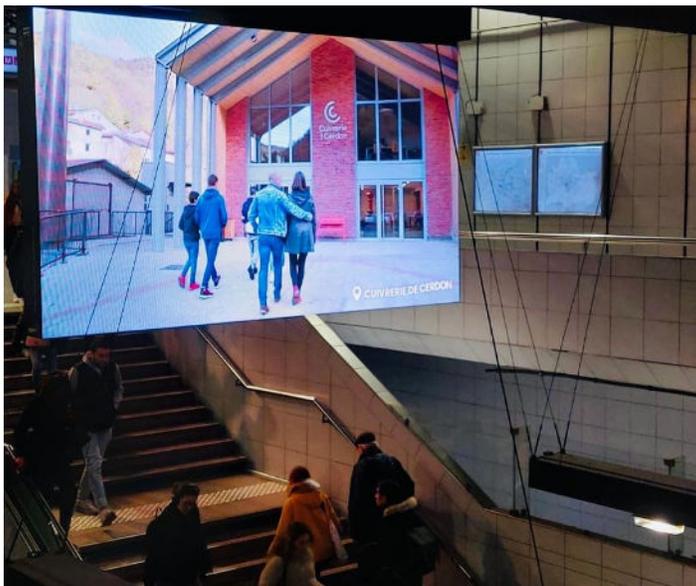
GIP CERDON VALLEE DE L'AIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE 28 MARS 2024



BILAN DE SAISON

Première campagne de communication dans le métro à Lyon



MAIS AUSSI...

- Parking du Mont Blanc à Genève
- Arrières de Bus à Bourg-en-Bresse
- Réseau Lyon Nord (Rilleux, Caluire...)
- Cinéma Bourg-en-Bresse

41 retombées medias dont 30 régionales et 11 nationales

TV5 MONDE



LE PROGRES
Nicolas Fafiotte sublime le musée des Soieries Bonnet avec ses robes d'exception

Samedi 13 mai, dans le cadre de la Nuit des musées, le Musée des Soieries Bonnet a accueilli Nicolas Fafiotte, grand couturier lyonnais, qui a fait découvrir au public dix robes d'exception qu'il a créées à l'occasion des concours de Miss France. C'est au sein des ateliers de l'ancienne usine Bonnet que ces robes exceptionnelles étaient exposées. Un clin d'œil aux pensionnaires qui ont travaillé auprès des métiers à tisser et qui ont fabriqué cette matière noble qu'est la soie, que Nicolas Fafiotte utilise pour ses créations.



Nicolas Fafiotte présente une robe en mousseline de soie portée par Sylvie Tellier, Miss France 2001. Photo Progrès/Isabelle BOBIN

Des anecdotes sur son parcours
Durant toute la soirée, il a partagé sa passion avec plusieurs centaines de visiteurs. Les quelque 300 personnes qui avaient réservé quatre créneaux de visite ont découvert ces dix robes exceptionnelles dont celle portée par la gagnante, Miss France 2011.



Stéphane Bern
@bemstephane

RT @damienabad: La Cuivrierie de Cerdon.renait. C'est 150 ans d'histoire du cuivre qui reprend vie. Inauguration officielle de ce site d'exception, en présence du consul du Japon car notre destin est lié à celui de la filature de soie de Tomioka. Merci à @bemstephane pour son soutien #Patrimoine <https://t.co/Fs3xHPIfzm>

La Voix de l'Ain

Découvrez le nouveau musée de la Cuivrierie de Cerdon

AIN Après quelques jours d'ouverture à la Toussaint dernière, le musée débute sa nouvelle saison depuis le 4 février.



lyon people



La visite est rythmée par le bruit de machines en fonctionnement. Des panneaux interactifs permettent de découvrir les techniques de la cuivrie à l'ère industrielle. Des démonstrations sont effectuées dans les ateliers. Musée augmenté, parcours de découverte et possibilité de ateliers, comptant dans le musée.

france inter



Résumé: La Cuivrierie de Cerdon, fondée en 1867, est un héritage industriel de plus de 150 ans, spécialisée dans la production d'objets en cuivre. Rénovée en 2010, elle offre désormais une scénographie pour explorer son histoire française et l'industrie.

MONUMENT PRÉFÉRÉ DES LA CUIVRIERIE DE CERDON



Les visites du premier étage du Monument patrimonial des Français sont ouvertes depuis ce mardi matin.
La cuivrierie de Cerdon, dans l'Ain, sera-elle le monument préféré des Français ? En tout cas, le monument a été nommé mardi 11 mai.
La première phase, celle des visites imprimées, a commencé. Elle doit permettre de représenter l'histoire de l'Ain pour le site.
Avec Sophie Savard, la directrice de la cuivrierie de Cerdon, on a eu l'occasion de visiter le musée.
"C'est un site / C'est une opportunité exceptionnelle pour le musée. C'est important pour nous, car cela va nous donner une super visibilité. C'est l'occasion de montrer que nous sommes fiers de notre patrimoine et de montrer au combien il peut être passionnant pour les visiteurs."



3 Cuivrierie de Cerdon : d



VOUS ÊTES FORMIDABLES.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

de Cerdon, terractif

france.3

+ 43% de fréquentation sur le site internet et 19% de visiteurs uniques



Appoline · 5 janv. 2023 · 2 min de lecture

[PONCIN] L'AinTimiste : Et les saveurs pétillent !

Dernière mise à jour : 29 janv. 2023

Un intermède intime ponctué de douces sensations en bouche, l'AinTimiste c'est une exquise expérience culinaire au cœur de l'adorable village de Poncin.



Appoline · 10 févr. 2023 · 2 min de lecture

[VISITE D'ENTREPRISE] Rotin Filé : 3 générations plus tard, ça fibre encore !

Dernière mise à jour : 15 févr. 2023

Du salon de jardin hyper cosy aux tiges pour les parfums d'ambiance, en passant par les emblématiques paniers hauts en couleurs, Rotin Filé, c'est l'histoire d'une entreprise familiale, discrète et efficace. A ne pas manquer : la visite guidée qui retrace aussi bien l'histoire de l'entreprise, que les méthodes de tissage du rotin.



Appoline · 7 mars 2023 · 2 min de lecture

[PONCIN] Le château de la Cueilie est ouvert au public pour des visites !

Dernière mise à jour : 11 juil. 2023

Sous l'impulsion des "Amis du Château de la Cueilie", ce trésor du Moyen-Âge ouvre désormais ses portes au public. Une visite incontournable. Par Olivier Graff



La cuisine d'Augustine : une ode à la cuisine...

Au sein de la petite commune rurale de Priay, à quelques pas de la rivière d'Ain, la Cuisine...

1 284

+ 107% de clics depuis Facebook, 93% d'interactions et 44% de couverture



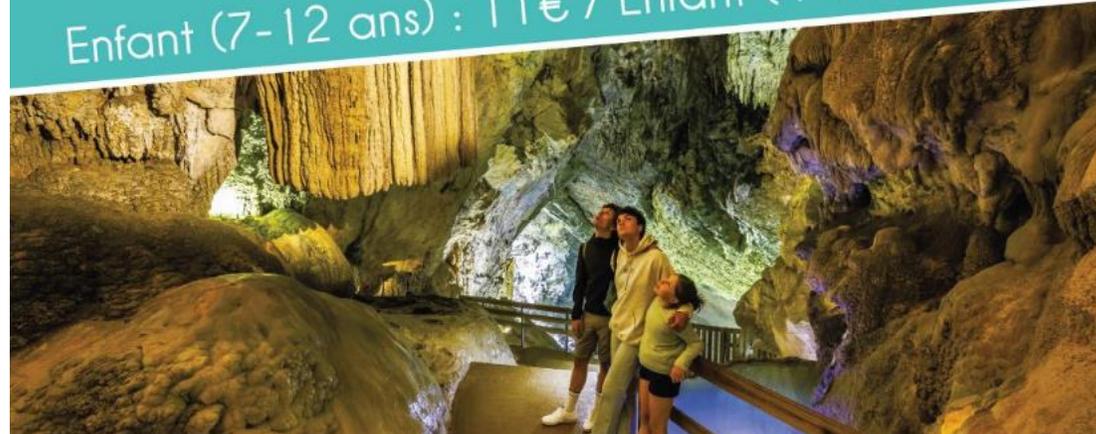
Création des premiers « Packs » week-end et Immatriculation de l'OT



245€

— PACK SÉJOUR —
En famille
pour 4 personnes

- 1 dîner pour 4 personnes
- 1 nuit à La Croisée des Terroirs*** avec petit déjeuner
- 1 entrée Cuivrerie + Soieries



BILLET COUPLÉ
VISITE GROTTES + CUIVRERIE

Adulte : 16€
Enfant (7-12 ans) : 11€ / Enfant (4-6 ans) : 6€



245€

MICHELIN 2022

— PACK SÉJOUR —
Aintimiste
pour 2 personnes

- 1 nuit à La Croisée des Terroirs***
- 1 déjeuner ou dîner Aintimiste (hors boissons)
- 1 entrée Cuivrerie + Soieries

Mais aussi...

Ain
tourisme
1 681 abonnés
5 mois

[Tourisme d'Affaires] Du côté du territoire de Cerdon Vallée de l'Ain, nous nous sommes interrogés collectivement, lundi soir, si ce type de tourisme était un mythe ou une réalité...

L'objectif de cette 1ère réunion : est-ce que des produits touristiques peuvent être créés parmi les participants ?

Prochaines étapes: la sélection des offres puis la contractualisation

Si d'autres territoires veulent faire de même dans l'Ain, Aintourisme se tient à votre disposition !

Merci à **LA CUIVRERIE DE CERDON** pour l'accueil et à **Cerdon Vallée de l'Ain** pour la co-organisation et bien sûr MERCI à tous les participants pour cette séance de créativité !

Rivershop Ain, Grottes du Cerdon, **ASSOCIATION DES SOIERIES C.J. BONNET**, **Christophe FEILLENS** Saveurs de l'Ain, Base de Longeville, M. Dubreuil, Cellier Lingot Martin, La Grand'Cave, Château de la Cueille, Château de Varambon, Gîte Le Grand Dehors 01, Maipi artiste plasticienne

#séminaire #incentive #teambuilding #ain



VENDREDIS-VITI 2023 : VISITEZ LES PLUS BEAUX CHATEAUX DE L'AIN !

Dernière mise à jour : 7 juil. 2023

Au programme : visite et dégustation de Cerdon et Vins du Bugey dans le cadre exceptionnel des plus beaux Châteaux de l'Ain !



FREQUENTATIONS

SITES TOURISTIQUES

- Fréquentation Ile Chambod : **37 200 visiteurs** (69 jours d'exploitation).
- Fréquentation Cuivrierie de Cerdon : **30 214 visiteurs**
- Fréquentation Musée des Soieries : **19 868 visiteurs, soit +24%**

OFFICE DU TOURISME

- Fréquentation Rotin Filé : **385 visiteurs**
- Fréquentation Gorges de l'Ain : **371 visiteurs**
- Fréquentation Fromagerie : **150 visiteurs**
- Fréquentation Vendredis-Vitis: **85 visiteurs**
- Fréquentation Mène l'enquête Poncin + Fifrelin : **36 visiteurs**
- Fréquentation Kit l'Herbier : **11 visiteurs**
- Fréquentation Office du Tourisme : **1237 visiteurs**
- Fréquentation Groupe sur Territoire : **916 visiteurs**
- Fréquentations animations territoire : **908 visiteurs**

TOTAL OFFICE DU TOURISME : 4099 visiteurs

TAXE DE SÉJOUR : +36% d'augmentation versus 2022

CHEZ NOS PARTENAIRES

SITES TOURISTIQUES

- Fréquentation Grottes du Cerdon : **68 000 visiteurs**
- Fréquentation Ambronay : **2200 visiteurs** (exposition) + **20 000 visiteurs** (Festival)
- Fréquentation Les Vieux Clous : **200 visiteurs**

PRESTATAIRES D'ACTIVITES/RESTAURANT

- Fréquentation Le Carbet : **30 000 visiteurs**
- Fréquentation Canoë Esquimaude : **12 500 visiteurs**
- Fréquentation Vaingabond : **363 visiteurs**

HEBERGEURS

- Fréquentation La Croisée des Terroirs: **nuitées**
- Fréquentation La Jayette: **580 nuitées**
- Fréquentation Clos de l'Oiselon : **450 nuitées**
- Fréquentation Gîte de la Suisse : **255 nuitées**
- Fréquentation Chambres de Liane : **233 nuitées**
- Fréquentation Gîte d'Amou : **50 nuitées**
- Fréquentation Les Chambres Susuriennes : **161 nuitées**
- Fréquentation Les Galopins : **85 nuitées**

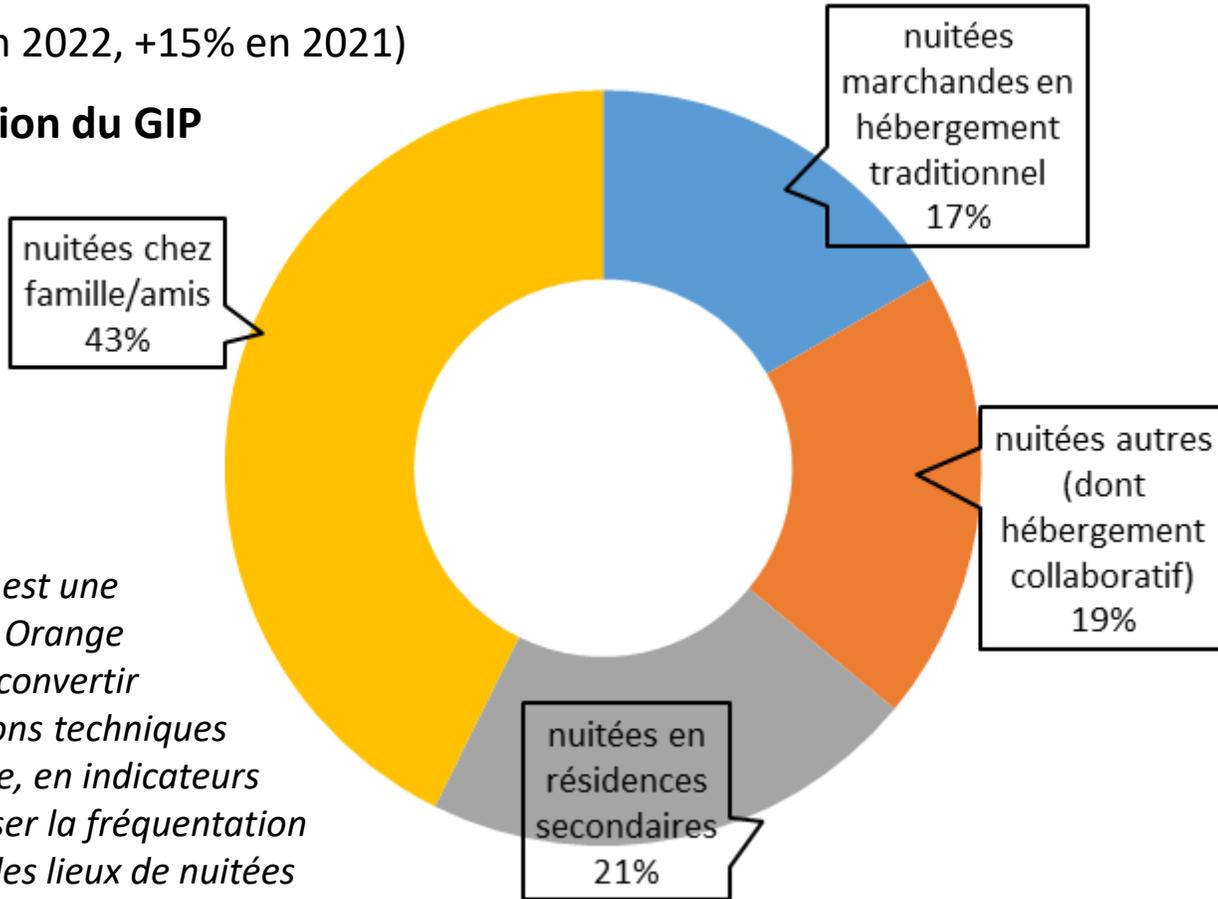


LES NUITÉES

Environ **361 572 nuitées** Flux Vision en 2023

(-6% en 2023, +36% en 2022, +15% en 2021)

+11% depuis la création du GIP



« Flux Vision Tourisme » est une solution développée par Orange Business permettant de convertir des millions d'informations techniques du réseau mobile Orange, en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation des territoires ainsi que les lieux de nuitées et d'excursions des populations.

POSITIF

- **La fréquentation est au rendez-vous de manière globale** sur l'ensemble des sites et en progression notamment sur le Musée des Soieries Bonnet, avec un retour en force des groupes.
- **Les nuitées ont augmenté de 11% depuis 2019**, dont 36% en 2022.
- **Immatriculation de l'Office du Tourisme.**
- **Obtention du label « Qualité Tourisme »** à la Cuivrerie.
- **Pas de problème de parking sur la Cuivrerie.**
Toutefois, une navette serait à envisager pour le public senior/PMR.
Un test a été fait avec succès pour un groupe sur réservation avec mise en place d'une navette depuis le parking Saint Vincent avec 4 allers-retours avec l'entreprise Transphere de Priay.
- **La « Soirée Sans Contrefaçon » à la Chapelle de Jujurieux a été un vrai succès.**
Beau succès de la soirée Chandeleur.
- **Beaucoup d'interactions positives avec les professionnels du territoire** : articles sponsorisés, shootings photos, réunion business, newsletter pro...

AXES D'AMÉLIORATION

- **Chute de la fréquentation sur la fromagerie.**
- Renforcer la communication sur Rotin Filé et la Fromagerie + scolaires sur la Cuivrierie.
- Envisager une visite de l'atelier du Fromage.

- La **signalétique de l'Office**, des Soieries et de Merpuis à renforcer et harmoniser
- **Un jeu sur Poncin** à réimaginer

- **Une hausse de la Taxe de séjour** est à envisager compte tenu de l'inflation.

- **Un retour plus mitigé sur les Vendredis-Viti au Château** (2 complets, 1 annulé faute de participants, 1 annulé par le propriétaire mais qui était complet).

- Pas de retours de l'Atelier du Fromage pour des visites suite à notre demande.
- Insectosphère n'est quant à elle pas aux normes pour des visites au public.

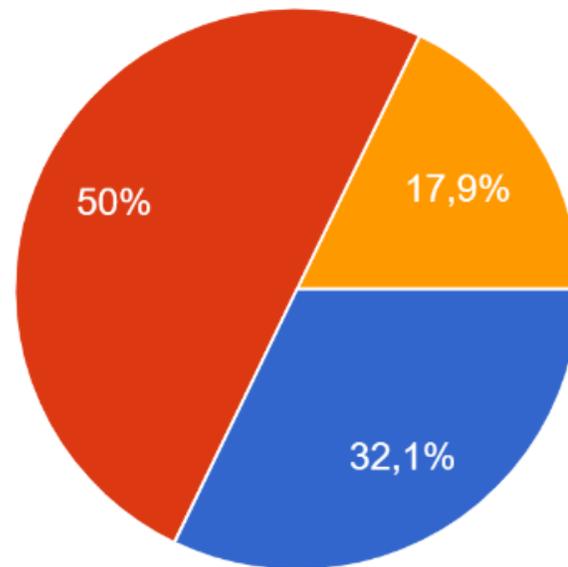


RESULTAT DU QUESTIONNAIRE

RESULTAT QUESTIONNAIRE

Avez-vous été satisfait de votre saison 2023 ?

28 réponses

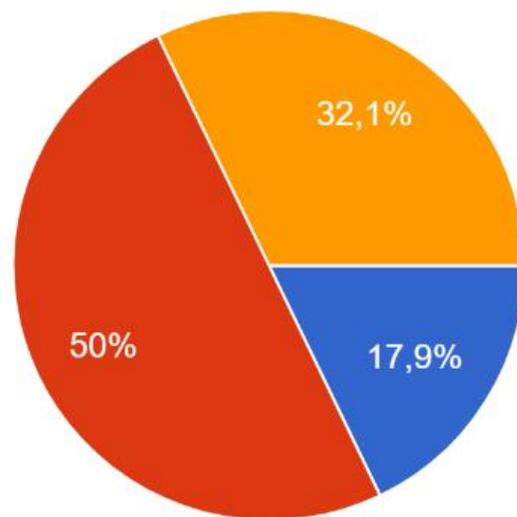


- Très satisfait
- Satisfait
- Moyennement satisfait
- Pas satisfait

RESULTAT QUESTIONNAIRE

Que pensez-vous des actions du GIP (communication, diffusion des informations touristiques, lien prestataires, accueil du public...) ?

28 réponses

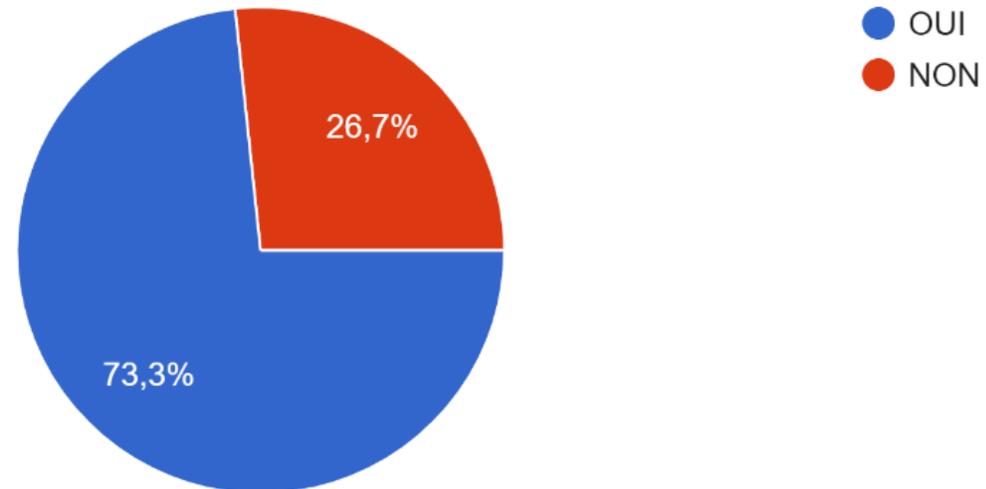


- Très satisfait
- Satisfait
- Moyennement satisfait
- Pas satisfait

RESULTAT QUESTIONNAIRE

En lien avec le Projet Alimentaire Territorial de la Communauté de Communes, souhaitez-vous intégrer le groupe de travail pour développer l'accès aux produits locaux sur le territoire ?

15 réponses





RETOURS

Retours positifs ou négatifs

- Petit manque de réactivité de l'OT
- Plus de relais d'informations avec des docs du GIP dans les caveaux, gîtes...
- Le délai de paiement des factures doit être revu
- Manque de partenariat entre l'office et les partenaires
- Partenariat intéressant entre les médias, la Cuivrerie et les partenaires
- Belle réussite de la Cuivrerie de Cerdon !

Attentes envers le GIP

- Plus de signalétique
- Mise en place de plus d'actions de communication
- Promotion de leurs offres sur les réseaux sociaux
- Aide aux outils numérique
- Distribution des supports touristique en début de saison et en quantité suffisante
- Échange annuel dans leurs entreprises respectives
- Plus de réunions d'informations et de cohésion / Rdv personnalisés
- Plus de cohésion entre les acteurs du territoire (gîtes et producteurs locaux)

RETOURS

Les besoins et attentes sur le territoire en général (hors tourisme)

- Grottes de Cerdon : Raccordement en eau mal installé au niveau du compteur et qui pose des problèmes au développement
- La signalétique, l'état des chemins
- Magasins de producteurs : sites sur lesquels les touristes puissent trouver facilement l'ensemble des produits locaux
- Accès à la cascade de la fougère très difficile et dangereux
- Pas de communication personnalisée et d'accompagnement dans les projets
- Pas assez d'échanges et de soutien dans les projets qui mettent en valeur le territoire
- Manque de coordination entre les moyens publics déployés et les actions culturelles des petites associations
- Il manque un annuaire des activités sportives
- L'accès à l'eau et au débarquement pose des problèmes



EN RESUME

Majoritairement vous trouvez l'accès à l'information du GIP faciles
(Documentation papier, Site internet, Réseaux sociaux, Mail ou téléphone à l'OT)

Satisfaction dans l'ensemble, des actions menées par le GIP au niveau de la communication MAIS pas tout à fait comblé.

Satisfaction générale des échanges avec les membres du GIP.

PUBLICS

Majoritairement accueil de **groupe d'adultes, scolaires et familles**

Provenance : majoritairement région Aura et départements limitrophes, Ain, Europe, Paris

LABELLISATION

50% possède un label (majoritairement : Saveurs de l'Ain, Vignobles et Découvertes, Gîtes de France)



PROJETS 2024



PROJET 2024

TERRITOIRE CERDON VALLEE DE L'AIN

- **Plan d'actions Outdoor** en lien avec le Livre Blanc du tourisme : Accueil Vélo, Destination vélo, Bonnes pratiques, refonte Carte Rando
- **Développement des mobilités inter-villages** avec la CCRAPC
- Accompagnement des acteurs à la **digitalisation**
- Accompagnement des acteurs sur la construction de **l'offre Séminaires**
- Mise en œuvre de la **Charte Tourisme Durable** avec Aintourisme
- Poursuivre la **montée en puissance via une communication mutualisée** et efficiente
- Création de **packs de visite** avec Vaingabond et Léopard des Bois.
- **Visite de châteaux et de villages** en lien avec les associations locales



PROJET 2024

ILE CHAMBOD-MERPUIS

- Accueil du **Championnat de France RAID UNSS** (du 4 au 6 juin)
- La **Fête de la Plage** (Dimanche 30 juin)
- Location de **bateaux électriques** côté Chambod
- Réhabilitation Maison des Scouts & Appel à projet Sud

MUSEE DES SOIERIES BONNET

- Exposition **Yves Saint Laurent**
- Travail **Expo Rando** en collaboration avec la Mairie de Jujurieux
- Halloween : Les Soieries Hantées, le retour

CUIVRERIE DE CERDON

- Exposition « Les Grands Voyages »
- **Centenaire** de la Presse Américaine
- Pâques : **Candy & la Cuivrerie**
- Interventions de **Meilleurs Ouvriers de France**
- Halloween : **Carnage dans les engrenages !**

Aperçu...



MAIS AUSSI...

- La Fête du Cuivre & de la Soie, Soirée Chicago, Battle de Vincuit
- Visites de Villages, Les Soieries Hantées...

Présence sur les salons phares du Tourisme



Salon du Randonneur (mars 2024)

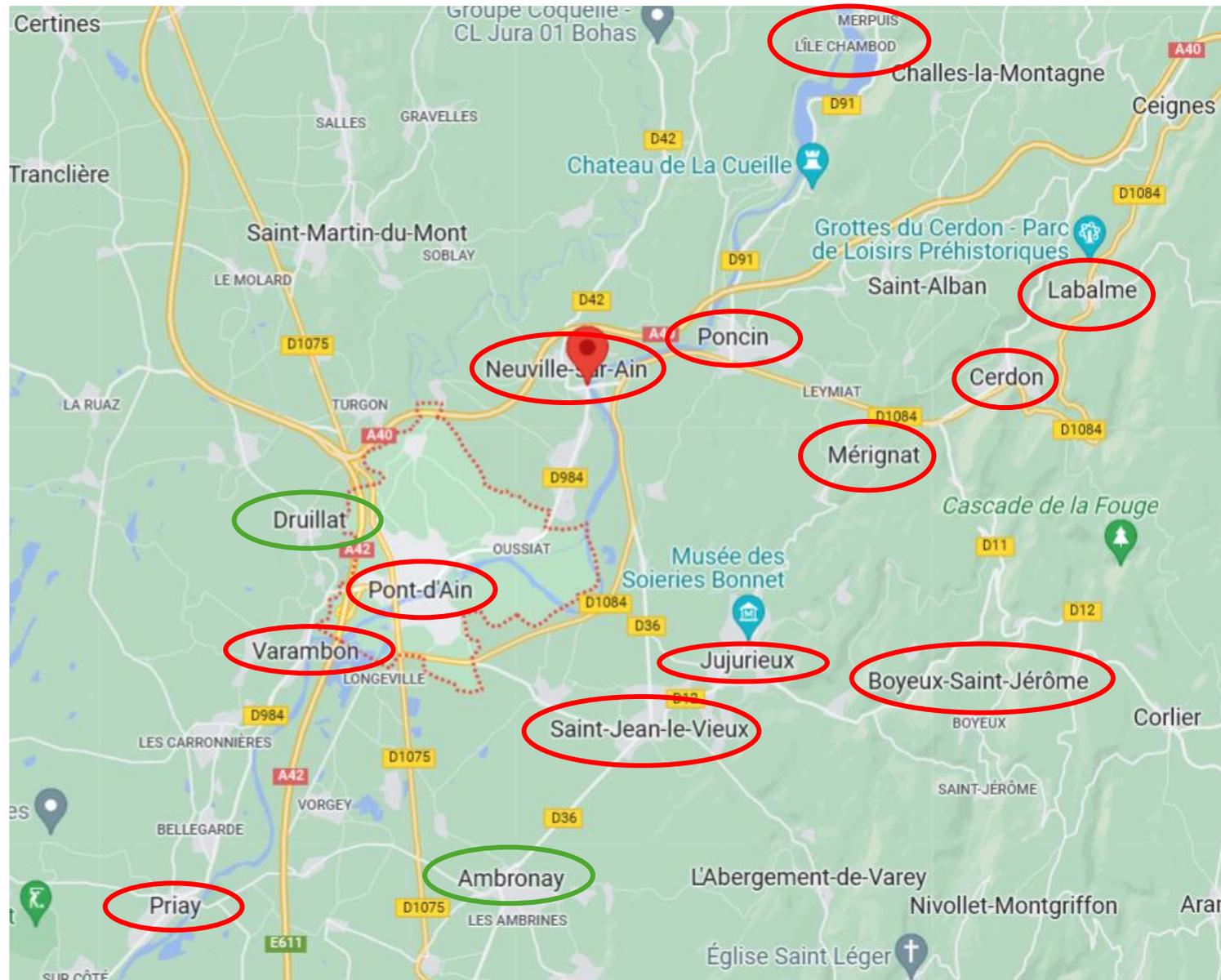


Salon du BIT Milan (janvier 2024)



PROJETS 2025

PROJET PILOTE VAE



Villages et sites du GIP



Communes complémentaires



PROJET PILOTE VAE

Priay -> Varambon : 4.9 km (environ 16 min)

Varambon -> Pont d'Ain : 2.6 km (environ 8 min)

Pont d'Ain -> Druillat : 3 km (environ 10 min)

Druillat -> Neuville-Sur-Ain : 6.5 km (environ 25 min)

Neuville-Sur-Ain -> Poncin : 4 km (environ 18 min)

Poncin -> Île Chambod : 6.6 km (environ 22 min)

Île Chambod -> Labalme : 18.8 km (environ 50 min)

Labalme -> Cerdon : 5.2 km (environ 12 min)

Cerdon -> Mérignat : 3.9 km (environ 13 min)

Mérignat -> Boyeux-Saint-Jérôme : 10.4 km (50 min)

Boyeux-Saint-Jérôme -> Jujurieux : 6.7 km (environ 42 min)

Jujurieux -> Saint-Jean-Le-Vieux : 2.5 km (7 min)

Saint-Jean-Le-Vieux -> Ambronay : 3.3 km (environ 10 min)

Ambronay -> Priay : 6.8 km (environ 22 min)

Boucle : 85.2 km pour estimation de 5h05

CAHIER DES CHARGES

INFRASTRUCTURES

- 1 station par village avec au minimum 10 emplacements et 6 VAE par village
- Sur une base de 12 communes, soit 60 emplacements
- Alimentation 220 volts avec raccordement à l'éclairage public ou recharge solaire
- Recharge des vélos dans chaque station
- Emplacement béton au sol
- Une solution pour les familles et les enfants

SUIVI TECHNIQUE

- Entretien et maintenance et réapprovisionnement des VAE réalisé par le prestataire du marché
- Mise à disposition d'une application de réservation
- Travaux pour emplacement des structures vélos à la charge des communes et sites
- Communication GIP



CAHIER DES CHARGES

ENCAISSEMENT DES RECETTES/ REDEVANCE

- Recettes liées aux locations encaissées directement par le prestataire
- Recharge (éclairage public) à la charge des communes et sites touristiques
- Redevance forfaitaire au GIP pour la communication

PÉRIODE ENVISAGÉE

- A minima : de mars à octobre
- Annuelle

LANCEMENT SOUHAITÉ

- Avril 2025 au plus tard





BORNES D'INFORMATION

TOURISTIQUES

OBJECTIFS

1/ DISPENSER L'INFORMATION TOURISTIQUE EN CONTINU

Dans les villages à fort potentiel touristique qui ne disposent pas d'Office du Tourisme ou de Point d'informations Touristiques

2/ DECHARGER LES MAIRIES

Constat : les touristes continuent d'affluer en Mairie pour demandes des informations touristiques.

3/ DISPENSER L'INFO ADMINISTRATIVE EN CONTINU

La législation prévoit que l'information administrative (affichage légal) soit disponible en continu. La borne répond à cette attente.



CIBLES

1/ LES TOURISTES

- Une attente très forte des touristes (court et long séjour)
- Limiter l'usage des véhicules (préservation des territoires et places de parking)

2/ LES HABITANTS

- Faciliter les déplacements des habitants pour limiter l'usage de la voiture
- Rendre attractif le territoire





COUTS/ BESOINS

1/ RACCORDEMENT ELECTRICITE/INTERNET

- Réseau Ethernet filaire arrivant directement dans le TOTEM par un câble RJ45
- Fibre arrivant directement dans le totem
- Réseau wifi

2/ ECRAN 49

COUT MOYEN : 9000€ HT/ 13000 HT





INFOS & QUESTIONS DIVERSES

CA 2023

CA 2023 : Situation générale – Fonctionnement

DEPENSES	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Commentaires
Chapitres				
022- Dép. imprévues	-	38 629	-	
011-60- Achats	186 829	249 192	243 113	
011-61- Prest. Services	2 112 229	2 499 093	2 296 528	
011-62 et 63- Autres services	273 708	429 835	302 354	
012- Personnel CCRAPC	3 046 239	3 356 819	3 251 219	Augmentation Smic, valeur du point
014- Reversements	2 172 904	2 169 893	2 169 823	AC, FNGIR, FPIC
65- Subv.Cotis.	1 029 404	1 409 859	1 372 849	Cotisation SR3A 122K, ORGANOM 227K, GIP 254K, Le COCON 187K, ACI 89K, Subv équilibre BA SERP 171 + SPANC 56K
66- Intérêts Fin	52 380	54 524	52 116	
67- Vers.B annexe	364	9 400	9 224	Subvention ZAE Jujurieux 9K
68- Provisions	154	2 000	95	
042-68- Dotation amort.	349 962	350 000	356 973	
023- Virement à l'Inv.		480 495	-	
TOTAL	9 224 173	11 049 738	10 054 294	

CA 2023 : Situation générale – Fonctionnement

RECETTES	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Commentaires
Chapitres				
002- Excédent reporté	222 721	724 498	724 498	
013- Atténuation de charges	138 210	37 000	129 130	Rbmt CPAM et Assurance
70- Redevances	1 165 321	1 110 739	1 107 009	Facturation services + reprises matériaux
73- Impôts	5 895 401	6 397 237	6 673 245	Revalorisation bases 6% + hausse taux TEOM CFE
Panier fiscal	4 053 854	4 177 237	4 443 233	
TEOM (7331)	1 816 664	2 200 000	2 200 872	
Taxe de séjour (7362)	24 883	20 000	29 140	
74- DGF, Subv.	2 614 937	2 620 414	2 808 335	
DGF (74124 + 74126)	757 739	757 391	774 170	
75- Autres pdts	1	-	2	
76- Produits financiers		-	-	
77- Pdts except.	30 089	39 850	48 991	EDF-Marché SIEA reversement Avantage ARENH L01 + L02
78- Reprise provision	1 341	-	200	
042-777-Quote part subv	96 241	120 000	95 786	
TOTAL	10 164 263	11 049 738	11 587 196	

Evolution du CA – Fonctionnement 2018 à 2023

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
DF	7 051 173	7 598 335	8 151 922	9 372 662	9 224 173	10 054 294
RF	8 173 961	8 852 901	9 313 887	9 531 342	10 164 263	11 587 196
RESULTAT	1 122 788	1 254 566	1 161 966	158 680	940 090	1 532 902

PRINCIPAUX RATIOS	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Epargne brute ^(Hors BA)	772 931	944 625	814 509	512 316	748 369	1 069 590
Capital	173 190	176 154	181 296	191 442	198 263	1 501 605
Epargne nette	599 741	768 471	633 213	320 873	550 106	-432 015
Taux d'épargne	10,2	11,4	9,6	5,8	7,8	10
En cours dette	2 569 262	3 435 450	3 957 101	4 217 105	4 018 842	2 498 155
Capacité désendettement	3,3	3,6	4,9	8,2	5,4	2,3

Pour info, hors rbmt prêt relais
Serp 1 300 000€
Epargne nette = 867 985

CA 2023 Investissements

		DEPENSES				RECETTES			
		CA 2022	BP 2023	CA 2023	RAR	CA 2022	BP 2023	CA 2023	RAR
RESULTAT						792 253	215 592	215 592	
AFFECT RESULTAT			22 782	22 782					
AMORTISSEMENTS		96 241	120 000	95 786		349 962	350 000	356 973	
Op patrimoniales		2 385 984	3 507	-		2 385 984	3 507	-	
EMPRUNTS		194 685	1 505 183	1 501 605		-	499 286	-	
VOIRIE-MURS		510 769	750 275	603 918	146 357				
FONDS DE CONCOURS		50 000	80 000	30 000	50 000				
DECHETS	Déchetteries	3 600	-	-					
	Bacs roulants/PAV	22 329	16 558	16 558					
	Dech unique	2 160	28 320	18 092					
RESIGNEL		20 037	12 059	12 027					
OPAH		178 394	253 699	133 127	87 952	27 670	46 950	24 950	10 275
OPAH-RU			45 000	-	39 900				8 313
ADAP		6 462	4 386	-					
PETITE ENFANCE	EAJE - RAM	4 700	16 665	5 945	10 720	-			
	Frimousse II	1 664	35 763	26 984	2 125	17 511	49 676	49 676	12 763
ENFANCE	ALSH Jujurieux	9 445	26 211	11 635			17 890	20 214	
	ALSH Pont d'Ain	6 744	27 732	5 784	21 948			2 324	
SIEA		42 568	42 568	42 568					
LOCAUX SIEGE	Mobilier/Mat info	72 812	13 960	4 217					
	Travaux	1 452	10 000	-					
TOURISME	Sentiers rando	-	5 938	4 756	1 178		1 600	980	
	SM Chambod	33 094							
ECONOMIE	Mobilité		6 000	-	5 539		3 000	-	
	PAT		39 000	-			37 500	-	
REGUL. ECRITURES			17 890	17 890					
CREANCES						5 000	-	5 000	
CESSION							1 300 000	-	
FCTVA			-			41 979	78 000	184 688	
AUTOFIN			-			-	480 495	-	
RESULTAT		3 643 141	3 083 495	2 553 674	365 719	3 620 359	3 083 495	860 397	31 351

Résultats de Clôture 2023

Section de fonctionnement

Résultat reporté 2022
+ 724 498,13€



Résultat Exercice 2023
+808 403,89€



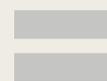
Résultat de clôture 2023
+ 1 532 902,02€

Section d'investissement

Résultat reporté 2022
- 22 782,08€



Résultat Exercice 2023
- 1 670 495,65€



Résultat de clôture 2023
- 1 693 277,73€

Solde des restes à réaliser 2023
- 334 368,56€

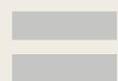
Résultats de Clôture 2023 après reprise résultats BA Serp

Section de fonctionnement

Résultat de clôture 2023
+ 1 532 902,02€



Résultat de clôture Serp 2023
+ 52 244,89€



Résultat de clôture 2023
+ 1 585 146,91€



AFFECTATION DU RESULTAT :

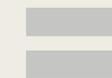
- 670 163,59 € au c/1068 en Investissement (résultat de clôture+solde des restes à réaliser)
- 914 983,32 € en Recettes de Fonctionnement au c/002

Section d'investissement

Résultat de clôture 2023
- 1 693 277,73€

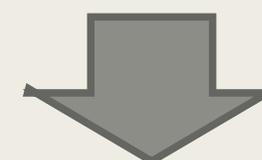


Résultat de clôture Serp 2023
+ 1 357 482,70€



Résultat de clôture 2023
- 335 795,03€

Solde des restes à réaliser 2023
- 334 368,56€



AFFECTATION DU RESULTAT :

- 335 795,03 € à inscrire en Dépenses d'Investissement au c/001



Rives de l'Ain
Pays du Cerdon

Communauté de communes

BP 2024

BP 2024 – Fonctionnement par chapitre

DEPENSES	CA 2023	BP 2024	Commentaires	RECETTES	CA 2023	BP 2024	Commentaires
011- Charges générales	2 841 995	3 557 349	OM +150K, mobilité +67K , ZA +37K, PAT +96K	002- Excédent reporté	0	914 983,32	
012- Personnel CCRAPC	3 251 219	3 692 775	+45K pts sup, +40K TP Dech, +30K PPA, Assurance +12K	013- Atténuation charges	129 130	48 000	
014- Reversements	2 169 823	2 186 870	AC, FNGIR, FPIC	70- Redevances	1 107 009	1 138 888	Facturation des services
65- Subv.Cotis.	1 372 849	1 566 346	Organom +16K soit 244K, Subv BA ZA 323K, Subv BA Spanc 33K	73 -Impôts	6 673 245	6 840 781	Revalorisation bases 4%
66- Intérêts Fin	52 116	56 861		74- DGF, Subv	2 808 335	2 776 198	PAT +94K
67- Charges except.	9 224	6 000		75- Autres pdts	2	46 800	Rbmt assurance
68- Provisions	95	7 000		77- Pds except	48 991	11 250	
042-68- Dotation amort	356 973	350 000		78- Reprise provision	200	0	
023- Virement à l'Inv.	-	473 700		042-777-Quote part subv	95 786	120 000	
TOTAL	10 054 294	11 896 900		TOTAL	10 862 698	11 896 900	

BP 2024 principal - Fonctionnement par service

	DEPENSES	RECETTES
REPORT RESULTAT 2023		914 983,32
AMORTISSEMENTS	350 000,00	120 000,00
RBMT INTERETS	56 861,00	
Atténuation produits (FPIC, FNGIR, AC)	2 186 870,00	
Provisions Chap 67 et 68	13 000,00	
Autres Charges - Chap 65 (Subventions, indemnités, cotisations)	649 487,00	
DOTATIONS		1 246 000,00
IMPOTS		4 530 219,00
CHARGES NON AFFECTEES	1 190 690,00	53 100,00
COMMUNICATION	45 640,00	0,00
TOURISME	445 490,00	181 200,00
PORTAGE	159 133,00	161 370,00
DECHETS	2 571 967,00	2 591 723,00
DEFRICHEURS	126 420,00	0,00
SPANC	81 789,82	49 390,00
ENFANCE JEUNESSE	1 445 878,00	743 075,00
PETITE ENFANCE	1 325 129,00	1 036 800,00
PAT	175 406,00	124 420,00
PVDD	43 300,00	39 100,00
MOBILITE	112 760,00	19 000,00
HABITAT	24 800,00	0,00
URBANISME	105 360,00	20 000,00
ECONOMIE	30 950,00	11 250,00
ZA FONCT	64 600,00	20 000,00
CTRE SOCIAL COCON	217 670,00	35 270,00
TOTAL	11 423 200,82	11 896 900,32
RESULTAT Autofinancement disponible	473 699,50	

BP 2024 – Investissements

	DEPENSES			RECETTES		
	RAR	BP 2024	TOTAL	RAR	BP 2024	TOTAL
RESULTAT		335 795,03	335 795,03			0
AFFECT RESULTAT			0		670 163,59	670 164
AMORTISSEMENTS		120 000	120 000		350 000	350 000
RBMT CAPITAL		491 000	491 000			0
VOIRIE-MURS SOUTENEMENT	146 357	733 000	879 357		36 557	36 557
FONDS DE CONCOURS	50 000		50 000			0
DECHETS		150 000	150 000		24 000	24 000
COMPOSTEURS		15 000	15 000		12 000	12 000
RESIGNEL		50 000	50 000			
OPAH	87 953	82 000	169 953	10 275		10 275
OPAH RU	39 900		39 900	8 313		8 313
PETITE ENFANCE	12 845	425 945	438 790	12 763	125 857	138 620
ENFANCE	21 948	446 545	468 493		155 997	155 997
SIEA		42 568	42 568			0
MAT INFO		36 540	36 540			0
LOCAUX SIEGE		10 000	10 000			0
COMMUNICATION		23 000	23 000			0
TOURISME	1 178	2 000	3 178		850	850
MOBILITE	5 539	15 100	20 639			0
PAT Appel à projet		45 000	45 000		35 760	35 760
Ecritures régul college		3 507	3 507		3 507	3 507
Integration ZA		307 045	307 045		1 054 895	1 054 895
FCTVA			0		100 000	100 000
AUTOFIN			0		473 700	473 700
RESULTAT	365 719	3 334 045	3 699 764	31 351	3 043 286	3 074 637
Besoin Financement						625 127
RESULTAT VOTE			3 699 764			3 699 764

BP 2024 – Fonctionnement par Fonction

	DEPENSES	RECETTES
Fonction 0 - Services généraux	4 492 548	6 864 302
Fonction 3- Culture, Vie Sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs	1 663 548	778 345
Fonction 4- Santé et Action Sociale	1 484 262	1 198 170
Fonction 5- Aménagement des Territoires et Habitat	173 460	59 100
Fonction 6- Action Economique	842 866	336 870
Fonction 7- Environnement	2 653 757	2 641 113
Fonction 8- Transports	112 760	19 000
TOTAL	11 423 201	11 896 900
RESULTAT Autofinancement disponible	473 700	

BP 2024 – Investissement par Fonction

	DEPENSES	RECETTES
Fonction 0 - Services généraux	1 991 767	2 259 054
Fonction 3- Culture, Vie Sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs	468 493	155 997
Fonction 4- Santé et Action Sociale	438 790	138 620
Fonction 5- Aménagement des Territoires et Habitat	209 853	18 588
Fonction 6- Action Economique	355 223	1 091 505
Fonction 7- Environnement	215 000	36 000
Fonction 8- Transports	20 639	0
TOTAL	3 699 764	3 699 764

EMPRUNTS

BUDGET	PRETEUR	Num Contrat	Date obtention	Nature du taux	Taux actuel en %	Capital emprunté	Durée en mois	Date 1ière échéance	Dernière échéance	Périodicité	Capital restant dû au 01/01/24	Total intérêts selon contrat	Intérêts restant dûs au 01/01/2024
PRINCIPAL	CAISSE EPARGNE	3306943/13825	16/02/10	Fixe	3,82%	1 100 000,00 €	240	25/08/10	25/05/30	Trimestrielle	452 292,80 €	489 415,73 €	61 506,98 €
PRINCIPAL	CDC	5062228	24/10/14	Révisable	1,75%	525 000,00 €	300	01/03/15	01/12/39	Trimestrielle	336 000,00 €	182 643,60 €	107 599,16 €
PRINCIPAL	AFL	118001	16/12/15	Fixe	1,41%	850 000,00 €	180	20/03/16	20/12/30	Trimestrielle	418 951,78 €	94 165,83 €	21 674,42 €
PRINCIPAL	CFFL	MON507307	18/02/16	Fixe	1,57%	300 000,00 €	180	01/06/16	01/03/31	Trimestrielle	153 805,48 €	37 296,00 €	9 220,92 €
PRINCIPAL	AFL	455	23/11/17	Fixe	1,78%	310 000,00 €	300	20/03/18	22/12/42	Trimestrielle	235 600,00 €	70 547,67 €	40 607,14 €
PRINCIPAL	CFFL	MIN529555	28/11/19	Fixe	0,85%	700 000,00 €	312	01/05/20	01/02/45	Trimestrielle	595 000,00 €	76 319,93 €	55 162,40 €
PRINCIPAL	CAF DE L'AIN	MOBILIER PERISCO ST JEAN LE VIEUX	16/11/21	Fixe	0,00%	17 889,62 €	60	01/09/22	01/09/26	Annuelle	10 733,62 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX						3 802 889,62 €					2 202 383,68 €	950 388,76 €	295 771,02 €

ZAN2	CFFL	MON529546	13/11/19	Fixe	0,28%	1 000 000,00 €	120	01/04/20	01/01/30	Trimestrielle	625 000,00 €	14 789,84 €	5 772,28 €
ZAN2	CFFL	MON538005EUR	13/07/21	Fixe	0,30%	779 000,00 €	60	01/12/21	01/09/26	Trimestrielle	429 895,11 €	6 279,02 €	1 936,94 €
TOTAUX						1 779 000,00 €					1 054 895,11 €	21 068,86 €	7 709,22 €

ZAE JUJURIEUX	CFFL	MON538004EUR	20/07/21	Fixe	0,43%	150 000,00 €	120	01/12/21	01/09/31	Trimestrielle	116 809,81 €	3 364,63 €	2 020,01 €
TOTAUX						150 000,00 €					116 809,81 €	3 364,63 €	2 020,01 €

LIGNE DE TRESORERIE

BUDGET	PRETEUR	Num Contrat	Date	Montant	Durée en jrs	Rembt 2023	Intérêts 2023
PRINCIPAL	LBP	2023900006L00001	20/01/23	600 000,00 €	364		5 037,06 €
TOTAUX				600 000,00 €		0,00 €	5 037,06 €

SUBVENTIONS VERSEES

Imputation Chap 65	ANNEE 2022	ANNEE 2023	Commentaires 2024	PROJET ANNEE 2024
ORGANISME	Dlib C2022-043	Dlib C-2023-023		
USEP			transports	2 500,00
UNSS			championat de France	2 000,00
Collège Pont d'Ain	5 000,00	-	Convenu passage à 4500 en sept 2024 puis progressivement arriver à 2500	5 000,00
Collège Poncin	5 000,00	5 000,00	Convenu passage à 4500 en sept 2024 puis progressivement arriver à 2500	5 000,00
Ecole Musique Les 3 rivières	10 350,00	10 800,00	Compétence com com convention à renégocier	11 000,00
ADIL	1 500,00	1 500,00		1 500,00
GDS Lutte Frelon Asiatique		1 400,00	CCRAPC 1 500€ + 270€ par cne	5 280,00
Réseau Entreprendre	-	-		-
SEMA - Sté d'Economie Montagna	566,00	566,00		566,00
De Ferme en Ferme / AFOG01	500,00	500,00		500,00
GIP	306 000,00	254 800,00	Sub 250K + reversemt taxe séjour	259 140,00
Le Cocon	53 940,00	100 000,00	Sub nette 100K - Sub brute 187K	100 000,00
Projet "Autour des JO" St Jean				3 000,00
Proposition BP	382 856,00	374 566,00		395 486,00

CONTRIBUTIONS VERSEES

ORGANISME	Commentaires	ANNEE 2021	ANNEE 2022	ANNEE 2023	PREV 2024
AMF	Cotisation annuelle	746,75	749,00	748,70	750,00
ADCF	Cotisation annuelle	1 568,17	1 572,90	1 647,14	1 650,00
AGENCE DEP. INGENIERIE 01	Cotisation annuelle	4 303,60	4 305,80	4 312,50	4 500,00
CAP RURAL	Cotisation annuelle	500,00	500,00	500,00	500,00
CUSMA	Cotisation annuelle		300,00	300,00	300,00
ADESSA	Cotisation annuelle	75,00	75,00	75,00	80,00
ET COLEGRAM	Cotisation annuelle "Sur 1 Air de Familles"	108,40	-	-	
LES FRANCAS DE L'AIN	Cotisation annuelle	-	-	150,00	150,00
FF RANDONNEE COMITE DEPARTEMENTAL	Cotisation annuelle		50,00	50,00	50,00
ORGANOM	Contribution obligatoire	193 856,30	210 918,40	227 305,32	244 070,00
BUCOPA SMBUGEY COTIERE PLAINE DE L AIN	Contribution obligatoire	12 257,54	12 295,99	16 206,12	16 300,00
Fonds de Solidarité Logement	DLIB 2012.48 Progr. Local d'amélioration et valorisation de l'habitat	4 276,50	4 299,00	4 299,00	4 400,00
SPL ALEC AIN	Mission SPPEH Convention 2024-2026	9 652,00	10 571,30	17 208,49	18 900,00
SM ILE CHAMBOD	Contribution obligatoire	19 600,00	20 850,00	20 850,00	20 850,00
MISSION LOCALE	Convention 2023-2025	17 558,00	17 558,00	17 558,00	18 746,00
ADIE	Convention 2019 pour 1 an (tacite recond.) + DLIB 2018-094	2 000,00	6 000,00	4 000,00	5 000,00
PLAINE AIN COTIERE INITIATIVE	Convention 2024/2026 renouvelable	14 590,00	14 620,00	14 620,00	14 700,00
SR3A	Contrib. GEMAPI (taxe 80% du montant de la contribution au SR3A)	99 430,40	99 571,20	121 875,00	126 531,00
EJAA/Les Defricheurs	Chantiers insertion & amélioration bâtiments Convention du 15/09/17	98 005,25	97 158,12	89 132,06	94 200,00
COM COM DES DOMBES	Contribution PTGE Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau			-	581,00
SEMA Conseil Départemental	Plan Pastoral (566+1425 en 2024)		2 138,00	2 138,00	1 991,00
CFC Centre Français Exploitation Droits reproduction		715,00	715,00	715,00	900,00
Proposition BP		479 292,91	504 247,71	543 690,33	575 149,00

SUIVI FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES

Mandat 2014-2020

Commune	Projet	Coût projet K€	Montant Fds Concours K€	Dlib Attribution	Année Versement	Info complémentaire	Droit de tirage
Saint Jean le Vieux	Maison Enseignement Musical de l'Art et de la Culture	500,00	50,00	13/04/2017	2017	Versé	0,00
Cerdon	Réhabilitation Salle des Fêtes	157,00	25,70	15/06/2017	2018	Versé	24,30
Merignat	Rénovation Eglise	356,00	30,00	15/06/2017	2018	Versé	20,00
Pont d'Ain	Requalification Champ de Foire	695,89	50,00	06/09/2018	2018	Versé	0,00
Priay	Aménagement Ecole Bât modulaire	402,30	50,00	06/09/2018	2019	Versé	0,00
Saint Alban	Réhabilitation Chapelle	51,00	5,00	07/03/2019	2019	Versé	45,00
Poncin	Maison Santé Pluridisciplinaire	189,00	50,00		2020	Versé - Rattaché à achat terrain MSP	0,00
Boyeux Saint Jérôme	Création STEP et réseau	604,55	50,00	06/09/2018		Attribué, AVP en cours, Attente fac tvx pr versement- PROJET ANNULE	0,00
Varambon	Opération cœur de village	483,83	30,00	12/03/2020	2020	Versé	20,00
Jujurieux	Aménagement commerce	251,00	30,00	17/10/2019	2023	Versé	20,00
Labalme	Projet Ecole	125,64	50,00	12/11/2020	2021	Versé	0,00
Challes la montagne	Assainissement collectif	1450,00	50,00	17/03/2022	2022	Versé	0,00
Neuville sur Ain	Assainissement	4000,00	50,00	18/06/2020		attente plan financmt pour rédiger convention	0,00
Serrières sur Ain							50,00
	TOTAL	9266,21	520,70				179,30

ETAT DEFINITIF FONDS DE CONCOURS VOIRIE 2022

Communes	N° BdC	Signé le	BdC	Facture HT	Révision HT	Total HT	MO (4,85%)	Fds de Concours
PATA	2022-15	17-juin	49 920,00	49 909,00	11 269,69	61 178,69	0,00	0,00
Boyeux Saint Jérôme	2022-03	17-juin	7 602,50	7 601,76	1 782,89	9 384,65	455,16	0,00
Cerdon	2022-01	21-sept.	26 654,00	26 654,00	4 646,26	31 300,26	1 518,06	3 281,83
Challes la Montagne						0,00	0,00	0,00
Jujurieux	2022-02	17-juin	29 536,00	29 385,60	5 984,62	35 370,22	1 715,46	3 708,57
Labalme sur Cerdon						0,00	0,00	0,00
Mérignat						0,00	0,00	0,00
Neuville sur Ain	2020-05	21-sept.	16 543,00	12 450,65	3 774,54	16 225,19	786,92	1 701,21
Poncin - Chemin de la Gadine 2	2022-06	21-sept.	6 118,45	6 118,40	1 647,41	7 765,81	376,64	814,25
Poncin - Descente d'Allement	2022-04	17-juin	51 487,25	50 311,30	13 486,75	63 798,05	3 094,21	6 689,23
Pont d'Ain - Rte de Suran	2022-14	17-juin	8 521,50	8 485,45	2 016,27	10 501,72	509,33	1 101,11
Pont d'Ain - Hameau d'Oussiat-Pl du	2022-05	17-juin	20 015,00	19 003,45	4 837,42	23 840,87	1 156,28	2 499,72
Priay	2022-08	17-juin	34 098,00	32 884,50	7 877,73	40 762,23	1 976,97	4 273,92
Saint Alban	2021-10	17-juin	60 773,50	60 767,90	13 785,03	74 552,93	3 615,82	7 816,87
Saint Jean le Vieux						0,00	0,00	0,00
Serrières sur Ain						0,00	0,00	0,00
Varambon	2021-17	27-janv.	42 133,00	42 059,00	2 486,21	44 545,21	2 160,44	4 670,57
TOTAUX			353 402,20	345 631,01	73 594,82	419 225,83	17 365,29	36 557,26
Selon délibération n°2016_097 du 21 décembre 2016								

BUDGETS ANNEXES

CA 2023 - BP 2024

CA 2023 – BA SERP

FONCTIONNEMENT									
				Dépenses			Recettes		
Article	Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Article	Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
002	Résultat reporté	76 577,36	76 577,36		002	Résultat reporté			
023	Viremt à l'Investissement	44 557,30	0,00		777	Subventions transférées au résultat	59 415,30	59 415,30	
616	Primes d'assurances	13 520,00	13 518,40		775	Cessions d'immos		1 300 000,00	
63512	Taxes foncières	29 800,00	22 114,68		7552	Déficit BA à caractère administratif	170 918,36	170 918,36	
65888	Autres arrondis TVA	1,00	0,33						
6811	Dotation amortissements	65 878,00	1 365 878,00		7875	Reprises / prov. Risques et charges except.			
	TOTAL	230 333,66	1 478 088,77	0,00		TOTAL	230 333,66	1 530 333,66	0,00
	Résultat de fonctionnement					Résultat de fonctionnement		52 244,89	

INVESTISSEMENT									
				Dépenses			Recettes		
Article	Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Article	Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
001	Solde d'exécution d'invest. reporté				001	Solde d'exécution reporté	51 020,00	51 020,00	
040	Amortissement	59 415,30	59 415,30		28138	Amortissement autres constructions	65 878,00	1 365 878,00	
2158	Autres instal, matériel		0,00		021	Viremt du Fonctionnement	44 557,30		
	TOTAL	59 415,30	59 415,30	0,00		TOTAL	116 898,00	1 416 898,00	0,00
	Résultat d'investissement					Résultat d'investissement		1 357 482,70	

CA 2023 - BP 2024 – BA SPANC

FONCTIONNEMENT

Dépenses					Recettes				
Chap./ article	Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Chap./ article	Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
002	Report exercice N-1	56 343,21	56 343,21	5 624,82	002	Report exercice N-1			
011-60	Charges générales	3 970,00	4 098,35	1 660,00	7062	Redevances ANC	39 147,00	22 500,00	3 710,00
011-61	Loc, Maintenance, Assur	2 510,00	2 825,14	3 900,00					
011-62	Tel, Affranchissement	4 000,00	800,00	1 390,00					
012	Rembt personnel	44 000,00	43 702,25	46 600,00	7062	Redevances ANC CCPA	25 000,00	32 556,00	27 160,00
6512	Abonnement info	1 440,00	1 440,00	1 500,00					
6541	Créances irrécouvrables	100,00	0,00	100,00	773	Mandats annulés (exercice antérieurs)			
6817	Dotations aux provisions	15,00	11,08	15,00	774	Subv except B Ppal	55 968,21	55 968,21	32 399,82
673	Titres annulés	7 737,00	7 447,00	2 500,00	7817	Reprises sur provisions	0,00	18,00	20,00
TOTAL		120 115,21	116 667,03	63 289,82	TOTAL		120 115,21	111 042,21	63 289,82
RESULTAT			-5 624,82		RESULTAT				

CA 2023 - BP 2024 – BA ZAE JUJURIEUX

FONCTIONNEMENT

				Dépenses	Recettes					
Chap./ article	Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Chap./ article	Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	
60	Achats	151 400,00	128 165,03	573 503,00	002	Résultat reporté			97 571,80	
627	assimilés	200,00	0,00	500,00	7015	Vtes terrains aménagés	222 000,00	103 152,00	258 500,00	
63	Taxes EU + foncier	20 000,00	0,00	15 500,00	77	Produits exceptionnels	8 900,00	8 900,00		
66111	l'échéance	550,00	542,05	1 000,00	75	Produits divers	0,00	0,22		
43	Transfert de charges	20 750,00	542,05	17 000,00	043	Transfert de charges	20 750,00	542,05	17 000,00	
7133	Ecritures de stock	107 130,43	107 130,43	221 357,09	7133	Ecritures de stock	228 380,43	221 357,09	663 107,01	
TOTAL		300 030,43	236 379,56	828 860,09	TOTAL		480 030,43	333 951,36	1 036 178,81	
Résultat de fonctionnement					Résultat de fonctionnement				97 571,80	

INVESTISSEMENT

				Dépenses	Recettes					
Chap./ article	Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Chap./ article	Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	
001	Résultat reporté			104 547,28	001	Résultat reporté	24 470,21	24 470,21		
1641	Emprunt	14 800,00	14 790,83	18 360,00	1641	Emprunts	111 579,79	0,00	564 657,20	
3351	Ecritures de stock	228 380,43	221 357,09	663 107,01	3351	Ecritures de stock	107 130,43	107 130,43	221 357,09	
TOTAL		243 180,43	236 147,92	786 014,29	TOTAL		243 180,43	131 600,64	786 014,29	
Résultat d'investissement				-104 547,28	Résultat d'investissement					

CA 2023 - BP 2024 – BA ZA ECOSPHERE

FONCTIONNEMENT									
Dépenses					Recettes				
ZAC ECOSHERE INNOVATION (PONT ROMPU)									
Chap./ article	Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Chap./ article	Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
60	Achats	52 000,00	36 791,68		7015	Vtes de terrains			101 050,71
66111	Intérêts sur emprunt	3 550,00	3 532,90		75738	Subv du B Ppal		0,00	323 276,43
63512	Taxes foncières	100,00	133,00		7588	Autres produits		0,72	
65888	Autres charges div.	2,00	0,00	45 464,15	77-75738	Produits exceptionnels		-45 464,15	45 464,15
					43	Transfert de charges	3 652,00	3 652,00	
43	Transfert de charges	3 652,00	3 652,00		71355	Ecritures de stock	4 417 543,40	4 402 349,69	
71355	Ecritures de stock	4 361 891,40	4 361 891,40	4 402 349,69					
SOUS TOTAL		4 421 195,40	4 406 000,98	4 447 813,84	SOUS TOTAL		4 421 195,40	4 360 538,26	469 791,29
ZAC ECOSHERE LOGISTIQUE (ZONE NORD)									
60	Achats				7015	Vente terrains			205 995,96
63512	Taxes foncières				7473	Département			
43	Transfert de charges				43	Transfert de charges			
71355	Ecritures de stock	205 995,96	205 995,96	205 995,96	71355	Ecritures de stock	205 995,96	205 995,96	
SOUS TOTAL		205 995,96	205 995,96	205 995,96	SOUS TOTAL		205 995,96	205 995,96	205 995,96
					002	Résultat reporté	4 023 485,27	4 023 485,27	3 978 022,55
TOTAL		4 627 191,36	4 611 996,94	4 653 809,80	TOTAL		8 650 676,63	8 590 019,49	4 653 809,80
							Résultat de fonctionnement		3 978 022,55

CA 2023 - BP 2024 – BA ZA ECOSPHERE

INVESTISSEMENT									
Dépenses					Recettes				
ZAC ECOSHERE INNOVATION (PONT ROMPU)									
Chap./ article	Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Chap./ article	Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
1641	Emprunts	255 500,00	255 448,58	1 054 895,11	1641	Emprunt	3 568 695,67	0,00	
275	Dépôts et cautionnts versés				275	Dépôts et cautionnts versés			
3555	Ecritures de stock	4 417 543,40	4 402 349,69	0,00	3555	Ecritures de stock	4 361 891,40	4 361 891,40	4 402 349,69
SOUS TOTAL		4 673 043,40	4 657 798,27	1 054 895,11	SOUS TOTAL		7 930 587,07	4 361 891,40	4 402 349,69
ZAC ECOSHERE LOGISTIQUE (ZONE NORD)									
					1641	Emprunt			
3555	Ecritures de stock	205 995,96	205 995,96	0,00	3555	Ecritures de stock	205 995,96	205 995,96	205 995,96
SOUS TOTAL		205 995,96	205 995,96	0,00	SOUS TOTAL		205 995,96	205 995,96	205 995,96
001	Report Résultat N-1	3 257 543,67	3 257 543,67	3 553 450,54					
TOTAL		8 136 583,03	8 121 337,90	4 608 345,65	TOTAL		8 136 583,03	4 567 887,36	4 608 345,65
Résultat d'investissement		-3 553 450,54							